Grand Besançon Métropole

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 2 mars 2023

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 45.

La séance est ouverte à 18h02 et levée à 21h58.

Etaient présents : **Audeux** : Mme Françoise GALLIOU **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°5), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. François BOUSSO, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°3), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n°19 incluse), Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°5 incluse), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n°14 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF **Bonnay** : M. Gilles ORY **Boussières** : M. Eloi JARAMAGO **Busy** : M. Philippe SIMONIN **Byans-sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU **Chalèze** : M. René BLAISON **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Champagney** : M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Châtillon-le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON **Chaucenne** : M. Alain ROSET **Cussey-sur-l'ognon** : M. Jean-François MENESTRIER **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Devecey** : M. Michel JASSEY **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN **Fontain** : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS **Franois** : M. Emile BOURGEOIS **Geneuille** : M. Patrick OUDOT **Gennes** : M. Jean SIMONDON **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN **Larnod** : M. Hugues TRUDET (jusqu'à la question n°11 incluse) **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Les Auxons** : M. Anthony NAPPEZ **Mamirolle** : M. Daniel HUOT **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA **Nancray** : M. Vincent FIETIER **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET **Pirey** : M. Patrick AYACHE **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE **Pouilley-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET **Roche-lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN **Saint-Vit** : Mme Anne BIHR **Saône** : M. Benoit VUILLEMIN (jusqu'à la question n°20 incluse) **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Thise** : M. Pascal DERIOT **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes** : M. Denis JACQUIN **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI **Vieilley** : M. Franck RACLOT **Vorges-les-Pins** : Mme Maryse VIPREY.

Etaient absents : **Amagney** : M. Thomas JAVAUX **Besançon** : M. Nicolas BODIN, Mme Nathalie BOUVET, M. Philippe CREMER, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Sylvie WANLIN **Beure** : M. Philippe CHANEY **Braillans** : M. Alain BLESSEMAILLE **Champoux** : M. Romain VIENET **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET **Chevroz** : M. Franck BERNARD **Dannemarie-sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD **Marchaux-Chaudefontaine** : M. Patrick CORNE **Merey-Vieilley** : M. Philippe PERNOT **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château** : Mme Lucie BERNARD **Noironte** : M. Claude MAIRE **Novillars** : M. Bernard LOUIS **Pugey** : M. Frank LAIDIE **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD **Villars Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN.

Secrétaire de séance : M. Sébastien COUDRY.

Procurations de vote : M. Guillaume BAILLY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Nicolas BODIN à Mme Juliette SORLIN, Mme Nathalie BOUVET à M. Jean SIMONDON, M. Abdel GHEZALI à M. Sébastien COUDRY, Mme Valérie HALLER à M. François BOUSSO, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Marie LAMBERT, Mme Carine MICHEL à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Françoise PRESSE à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à partir de la question n°20), M. Jean-Hugues ROUX à M. Yannick POUJET, Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT (à partir de la question n°15), Mme Sylvie WANLIN à Mme Marie ZEHAF, M. Alain BLESSEMAILLE à M. Jacques KRIEGER, M. Gilbert GAVIGNET à Mme Catherine BARTHELET, M. Franck BERNARD à M. Jean-François MENESTRIER, Mme Martine LEOTARD à M. Jean-Marc BOUSSET, M. Patrick CORNE à M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Mme Lucie BERNARD à M. Henri BERMOND, M. Claude MAIRE à M. Olivier LEGAIN, M. Frank LAIDIE à M. Denis JACQUIN, Mme Nadine DUSSAUCY à M. Jean-Paul MICHAUD, M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, M. Benoit VUILLEMIN à M. Daniel HUOT (à partir de la question n°21), M. Ludovic BARBAROSSA à M. Yves GUYEN, Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD.

RELEVE DE DECISIONS

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil de Communauté a pris les décisions suivantes :

1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du 15/12/2022 – Approuvée

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Conseil,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- nomme M. Sébastien COUDRY comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du Conseil de Communauté du 15 décembre 2022.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 112 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

2 - Installation de Conseillers Communautaires et désignations dans diverses structures – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- fait application de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales pour les désignations énoncées ci-après ;
- installe M. Saïd MECHAÏ comme Conseiller Communautaire titulaire de la commune de Besançon ;
- se prononce favorablement sur la désignation de M. Saïd MECHAÏ comme :
    - membre titulaire de la Commission n°7 « Proximité, Santé, Culture et Sport » ;
    - représentant titulaire de GBM au sein du Conseil d'exploitation de la régie de l'eau et de l'assainissement ;
    - représentant suppléant de GBM au sein du Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération bisontine ;
    - représentant suppléant de GBM au sein du Syndicat Mixte de Besançon et de sa Région pour le traitement des déchets.
- installe M. Alain ROSET comme Conseiller Communautaire titulaire de la commune de Chaucenne ;
- se prononce favorablement sur la désignation de M. Alain ROSET comme :
    - membre titulaire de la Commission n°2 « Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique » ;
    - représentant titulaire de GBM au sein de la Mission Locale Espaces Jeunes du bassin d'emplois de Besançon
    - représentant suppléant de GBM au sein du Syndicat mixte du parc scientifique et industriel de Besançon.
- installe M. Yohann PERRIN comme Conseiller Communautaire suppléant de la commune d'Avanne-Aveney ;
- installe M. Samuel VUILLEMIN comme Conseiller Communautaire suppléant de la commune de Chaucenne.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 112 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

3 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil – Approuvée

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions prises par le Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

4 - Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil – Approuvée

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.

5 - Débat d'Orientations Budgétaires 2023 – Approuvée

Le Conseil de Communauté a débattu des Orientations Budgétaires 2023.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend acte de la tenue de ce débat par une délibération spécifique, de l'existence d'un rapport détaillé et d'annexes concernant l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs et le rapport annuel en matière de Développement Durable, ainsi que du rapport spécifique concernant la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 114 Contre : 0 Abstention*: 0 Conseiller intéressé : 0

6 - Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes – Approuvée

Le Conseil de Communauté prend connaissance du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

7 - Aide humanitaire en Turquie et Syrie suite au séisme des 5-6 février 2023 - Subvention exceptionnelle à l'association pompiers d'urgence internationale – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 000 € aux Pompiers d'urgence internationale (PUI).

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 114 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

8 - Bilan de la CCSPL 2022 – Approuvée

Le Conseil de Communauté prend connaissance du bilan des travaux 2022 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

9 - Liste des Emplois Permanents au 1er janvier 2023 – Grand Besançon Métropole – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :
- adopte la liste des emplois permanents au 01/01/2023,
- autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole, dans le cadre de la législation en vigueur et en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 114 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

10 - Etat annuel des indemnités perçues par les Conseillers Communautaires de Grand Besançon Métropole – Approuvée

Le Conseil de Communauté prend connaissance de l'état annuel des indemnités perçues par les Conseillers Communautaires au titre de leurs mandats communautaires et des mandats exercés au sein des syndicats mixtes et pôles métropolitains, ainsi que dans les sociétés d'économie mixte ou sociétés publiques.

11 - Bilan de la formation des Conseillers Communautaires de Grand Besançon Métropole pour l'année 2022 – Approuvée

Le Conseil de Communauté prend connaissance du bilan de formation des élus communautaires de Grand Besançon Métropole pour l'année 2022 et débat sur la formation des conseillers communautaires.

12 - Nouvelles modalités de remboursement des frais liés à la formation des élus – Approuvée

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les modifications proposées en matière de remboursement des frais de formation des élus.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

13 - Accord-cadre relatif à l'achat de fournitures administratives - Autorisation de signature du lot n°3 – Fournitures administratives – Approuvée

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A la majorité des suffrages exprimés (3 contre et 2 abstentions), le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le lot n°3 de l'accord-cadre d'achat de fournitures administratives avec l'entreprise retenue par la Commission d'Appel d'Offres, à savoir FIDUCIAL BUREAUTIQUE, pour un montant maximal annuel de 141 250 € HT.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés
Pour : 108 Contre : 3 Abstentions : 2 Conseiller intéressé : 0

14 - Prestation de services traiteurs pour le compte de l'ensemble des services de Grand Besançon Métropole, de la Ville de Besançon et du CCAS de la Ville de Besançon – Approuvée

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre avec les 8 entreprises maximum déclarées attributaires par la Commission d'Appel d'Offres, pour le lot n° 1.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

15 - Convention avec la commune de Moncey et la Communauté de Communes Doubs Baumois pour la réalisation de missions techniques en assainissement sur le système d'assainissement de Venise – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la pertinence de la convention correspondante et son contenu,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

16 - Choix du mode de gestion du camping d'intérêt communautaire Besançon-Chalezeule – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le renouvellement de la concession de service public pour la gestion du camping d'intérêt communautaire de Besançon-Chalezeule.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

17 - Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation des entreprises (SRDEII) – Aide à l'immobilier et aide aux entreprises – Convention avec la Région – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le conventionnement entre Grand Besançon Métropole et la Région Bourgogne Franche-Comté dans le cadre des aides à l'immobilier d'entreprises,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

18 - Convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle avec l'Office de Tourisme du Grand Besançon (OTC) 2023-2025 – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le conventionnement triennal 2023-2025 avec l'association Office de Tourisme et des Congrès du Grand Besançon,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention correspondante.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 108 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 5

19 - Convention d'application annuelle avec l'Office de Tourisme du Grand Besançon (OTC) pour l'année 2023 – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention d'application annuelle 2023 entre GBM et l'association Office de Tourisme et des Congrès du Grand Besançon, en déclinaison de la convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle 2023-2025,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention correspondante.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 108 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 5

20 - Partenariats en matière de promotion du tourisme 2023 – Approuvée

Le Conseil de Communauté prend connaissance de la poursuite des partenariats en matière de promotion du tourisme pour 2023 et à verser les participations correspondantes.

21 - Conventionnement pour l'entretien des sentiers de randonnée pédestre d'intérêt touristique (niveau 2) – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention avec le Département et les partenaires pour l'entretien des sentiers de niveau 2 sur le territoire de GBM.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

22 - Participation d'AKTYA et de SEDIA au Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) 2022 – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :
- se prononce favorablement sur la convention avec AKTYA pour formaliser sa participation financière d'un montant de 1 250 € au bénéfice de Grand Besançon Métropole dans le cadre du Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) 2022,
- se prononce favorablement sur la convention avec SEDIA pour formaliser sa participation financière d'un montant de 6 000 € au bénéfice de Grand Besançon Métropole dans le cadre du Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) 2022,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions correspondantes.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 8

23 - Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences – Soutien 2023 – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :
- se prononce favorablement sur le soutien de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole à l'association « Réussite Emploi Franche-Comté » à hauteur de 30 000 € pour l'opération Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention correspondante.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

24 - Mission locale - Soutien 2023 – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :
- se prononce favorablement sur le soutien à la Mission Locale à hauteur de 195 745 € pour participation aux frais de fonctionnement et pour la réalisation des objectifs fixés par la convention pour l'année 2023,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour le versement de la participation financière.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 13

25 - Equipements touristiques d'intérêt communautaire - Approbation des tarifs 2023 – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la grille tarifaire proposée par le concessionnaire SDH pour le camping de Besançon-Chalezeule pour l'année 2023,
- l'augmentation des tarifs et les ajustements de période proposés pour les haltes fluviale et en conséquence, la nouvelle grille tarifaire à compter de 2023,
- les compléments tarifaires proposés pour la base de loisirs d'Osselle, pour la saison 2023, et en conséquence valide la nouvelle grille à compter de 2023,
- la reconduction du partenariat avec le CRIJ (tarif carte Avantages Jeunes base de loisirs Osselle) et autorise Mme la Présidente ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 109 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

26 - Service public de l'insertion et de l'emploi - Soutien à la démarche portée par le Département du Doubs – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention correspondante,
- se prononce favorablement sur le plan d'actions proposé.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

27 - Projet d'Aménagement d'une aire de très grand passage à Chemaudin-et-Vaux - Engagement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le périmètre de l'opération,
- approuve le projet d'aménagement d'une aire de très grand passage à Chemaudin-et-Vaux,
- approuve le principe de recourir à la procédure d'expropriation, si nécessaire, et autorise à cette fin Madame la Présidente à lancer les démarches utiles pour obtenir :
  - la déclaration d'utilité publique du projet valant mise en compatibilité des PLU de Vaux-les-Prés et de Champagney,
  - la déclaration de cessibilité des biens indispensables à sa réalisation,
  - toutes autres décisions réglementaires (autorisation, avis, déclaration) nécessaires à la réalisation de ce projet (législation environnementales, loi sur l'eau, archéologie préventive notamment).
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à saisir Monsieur le Préfet afin qu'il diligente :
  - un examen conjoint de l'État, de GBM, des communes concernées et des personnes publiques associées mentionnées aux articles L. 132-7 et L. 132-9 du code de l'urbanisme,
  - les enquêtes publiques et parcellaires utiles.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

28 - Actualisation et modification des modalités d'application du fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- le changement de dénomination du fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » en fonds « Développement durable »,
- les nouvelles modalités d'application du fonds.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 3

29 - Signature d'une convention avec France active Franche-Comté dans le cadre de la démarche Générateur Bourgogne-Franche-Comté pour l'accompagnement de communes dans la mise en œuvre de projets solaires en autoconsommation collective – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention avec France active Franche-Comté dans le cadre de la démarche Générateur Bourgogne-Franche-Comté pour l'accompagnement de communes dans la mise en œuvre de projets solaires en autoconsommation collective,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention correspondante et à solliciter les subventions possibles pour l'accompagnement de projets d'autoconsommation collective.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

30 - Réseau de chaleur Besançon OUEST - Signature de l'avenant n°3 au contrat de concession avec CELSIUS – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve l'avenant n°3 au contrat de concession avec CELSIUS,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer cet avenant.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

31 - Réseau de chaleur Besançon OUEST - Cogénération ENGIE - Avenants au Bail Emphytéotique Administratif et à la convention de fourniture de chaleur – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance des avenants à conclure,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant au Bail Emphytéotique Administratif et l'avenant à la convention de fourniture de chaleur.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

32 - Réseau de chaleur Besançon OUEST - Signature d'une nouvelle convention de fourniture de chaleur UVE – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance de la convention à conclure avec le SYBERT et l'Exploitant Réseau,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant et la nouvelle convention.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

33 - Taxe "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GeMAPI)" - Validation du montant du produit de la taxe pour l'exercice 2023 – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les modalités de calcul et le montant du produit de la taxe GeMAPI d'un montant de 549 701,80 €, au titre de l'exercice budgétaire 2023,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en place de la taxe et à signer les documents correspondants.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

34 - GeMAPI - Convention avec le Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon (SMAMBVO) - Programme 2023 d'interventions sur les affluents de l'Ognon – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de partenariat à engager avec le Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon (SMAMBVO), en 2023, pour des interventions sur les affluents de l'Ognon présents sur le territoire de GBM,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention correspondante.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

35 - Programme investissement éclairage public 2023 - Secteur urbain et périurbain – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la sollicitation des subventions auprès du SYDED et de tout partenaire susceptible de participer à ces opérations, la collectivité s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

36 - Validation du programme de requalification et de création de voirie – Approuvée

A la majorité des suffrages exprimés (10 contre et 4 abstentions), le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la validation du programme de requalification/création de voirie.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés
Pour : 99 Contre : 10 Abstentions : 4 Conseiller intéressé : 0

37 - Validation du programme de gros entretien et de renouvellement (GER) – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la validation des programmes de gros entretien et de renouvellement (GER).

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

38 - Réalisation d'une voie cyclable entre Pirey et Besançon - Demande de subventions – Approuvée

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention), le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet et le plan de financement,
- se prononce favorablement l'intention de réaliser cet itinéraire cyclable,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des partenaires et de tout autre partenaire potentiel, et à signer les éventuelles conventions à intervenir pour la réalisation de ces itinéraires cyclables.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
Pour : 112 Contre : 0 Abstention : 1 Conseiller intéressé : 0

39 - Enfouissement des réseaux d'électricité, de génie civil, d'éclairage public et de télécommunications - Rue des lucelles à Montfaucon – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention avec le SYDED afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux définis ci-dessus ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer :
  - la convention de mandat de maitrise d'ouvrage jointe ;
  - la convention financière jointe relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe prévisionnelle et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération ;
  - les conventions nécessaires au bon déroulement de cette opération avec Orange.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

40 - Enfouissement des réseaux d'électricité, de génie civil, d'éclairage public et de télécommunications - Route de la gare à Larnod – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention avec le SYDED afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux tels que définis,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer :
  - la convention de mandat de maitrise d'ouvrage,
  - la convention financière relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe prévisionnelle et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération ;
  - les conventions nécessaires au bon déroulement de cette opération avec Orange.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

41 - Avenant n°9 au marché de mise à disposition, installation, maintenance et nettoyage de mobiliers urbains d'information et de publicité, d'abris destinés aux usagers en déplacement et de stations vélos – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve l'avenant n°9 au marché de mise à disposition, installation, maintenance et nettoyage de mobiliers urbains d'information et de publicité, d'abris destinés aux usagers en déplacement et de stations vélos, annexé au rapport,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer ledit avenant.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

42 - Commune d'Osselle-Routelle - Révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Prescription de la procédure et définition des modalités de concertation – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prescrit la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osselle-Routelle selon des conditions définies,
- soumet à la concertation de la population et autres personnes concernées le dossier de révision selon les modalités définies.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

43 - Commune de Besançon - Rue du Barlot - Création d'une zone de Projet Urbain Partenarial (PUP) – Approuvée

A la majorité (10 contre), le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'instauration d'une zone de PUP, couvrant trois emprises foncières le long de la rue du Barlot pour une durée de 15 ans à l'intérieur de laquelle les propriétaires fonciers, aménageurs ou constructeurs participeront dans le cadre de convention PUP à la prise en charge financière des équipements publics à réaliser.

Rapport adopté à la majorité
Pour : 103 Contre : 10 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

44 - Convention pluriannuelle 2023-2025 et programme de travail 2023 avec l'Agence d'Urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AUDAB) – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance du projet de programme de travail AUDAB pour l'exercice 2023 et du tableau indicatif des lignes d'études,
- se prononce favorablement sur la convention partenariale pluriannuelle 2023-2025, qui lie Grand Besançon Métropole et l'AUDAB et détermine le concours financier de Grand Besançon Métropole à l'AUDAB, à hauteur de de 390 000 € pour l'année 2023.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 16

45 - Pacte pour l'émancipation de la jeunesse de Planoise – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance du Pacte pour l'émancipation de la jeunesse de Planoise,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tout document se référant aux déclinaisons dudit pacte.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

46 - Motion pour un moratoire sur la non-éligibilité des terrains sportifs au Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) – Approuvée

A l'unanimité, le Conseil communautaire souhaite faire part au Gouvernement des difficultés liées à l'exclusion de ces dépenses de l'assiette d'éligibilité du FCTVA et demande au moins un moratoire sur la non-éligibilité des terrains sportifs au FCTVA, en soutien à l'investissement des collectivités.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le 07/03/2023

Pour la Présidente,
Par délégation,
La Cheffe du service Assemblées GBM,

Sandrine CESBRON